

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS456

présenté par  
M. Gille, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 44, supprimer les mots :

« le biais de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel